

Promouvoir l'autocollant Stop-pub en partenariat avec les commerces de proximité



Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne

120 Avenue Jean Jaurès
82370 Labastide-saint-pierre

[Voir le site internet](#)

Elodie Botti

elodie.botti@grandsud82.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le SIEEOM Grisolles-Verdun s'est engagé via un programme local, à réduire la production de déchets de son territoire (Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne depuis le 1er janvier 2017).

La promotion de l'autocollant Stop-pub fait partie du programme d'actions.

Chaque foyer du territoire reçoit en moyenne 30kg de publicités par an. Si elles ne sont pas lues, c'est autant de papier gaspillé qui termine dans les poubelles. Quel gâchis pour l'environnement et pour l'annonceur (coût d'impression, distribution...).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Développer la distribution des autocollants Stop-pub afin de limiter la quantité d'INS jetés.

Résultats quantitatifs

- Distribution de 2020 autocollants Stop-pub dont 980 grâce aux commerces de proximité en 2013.

- Distribution de 1180 autocollants Stop-pub dont 500 grâce aux commerces de proximité en 2014.

- Taux d'équipement en Stop-pub de 23,4% en 2016.

Les objectifs étant atteints, la collectivité a souhaité consacrer du temps sur d'autres missions. Toutefois, le périmètre ayant changé, la collectivité s'apprête à relancer l'action pour le fin du printemps 2019.

Résultats qualitatifs

- Proposition aux clients des commerces de proximité un nouveau service grâce à la mise à disposition des autocollants (fin en 2016).

- Autocollant disponible en Mairie : relance régulière pour qu'il y ait toujours du stock à disposition (2019).

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Chaque jour de nombreux habitants du territoire entrent dans les commerces de proximité. A cette occasion, ces personnes pourront choisir de récupérer un autocollant STOP PUB. Pour cela, un présentoir de format A4 est installé dans les commerces pendant une durée d'un mois, avec à disposition 30 autocollants.

Planning

Juillet 2012 : Elaboration d'une liste des commerces situés sur le territoire.

Septembre 2013 : Envoi des courriers aux commerces de proximité.

Octobre 2013 : Mise en place des premiers présentoirs dans les commerces participants. Tous les mois, l'ambassadeur "prévention" réalise un passage dans les commerces pour placer les présentoirs dans d'autres boutiques et remettre des autocollants. Le fait de faire tourner entre les différents commerces apporte du changement et permet d'identifier ceux qui coopèrent le plus.

Depuis 2017 : Arrêt de l'action en direction des artisans et commerçants, maintien de la mise à disposition dans les Mairies et le Pole environnement de la collectivité.

Moyens humains

1 animateur prévention pour l'élaboration des partenariats, réalisation visuel présentoir, élaboration des courriers... = 10 jours/an

1 ambassadeur prévention pour les rotations des présentoirs chez les commerçants = 1 jour/mois

Moyens financiers

Achat de 10 présentoirs = 90€

Achat de 5000 autocollants (pour 3 ans) = 465€

Moyens techniques

Présentoirs verticaux A4 avec distributeurs pour les autocollants

Partenaires mobilisés

- 28 commerçants : boulangeries, épicerie, tabac-presse, boucheries, fleuristes...
- Mairies
- Pole Environnement

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Facilement reproductible

Difficultés rencontrées

Opération très bien accueillie chez les commerçants qui peuvent proposer un nouveau service.

Recommandations éventuelles

Bonne logistique sur la rotation des présentoirs.

Ne pas dépasser un mois pour la mise à disposition du présentoir où réapprovisionner les commerces en autocollants.

Certains commerces non adaptés à ce type de communication (pharmacies par exemple).

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | SIGNALÉTIQUE | ARTISANAT | MENAGE | STOP PUB | PAPIER

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MATHEVON
veronique.mathevon@ademe.fr
Direction régionale Occitanie